

Le 18 Juin 2020

CSEC (ex-CCE) AIR FRANCE

Un plan massif de destruction d'emplois

Déclaration : **Sud Aérien** refuse la destruction massive d'emplois (8000 à 10000 selon la presse) qui met en péril les salariés d'Air France. Cette saignée dans les effectifs du groupe va, en fait, affaiblir la structure de notre compagnie et va provoquer un basculement important de lignes vers la filiale low-cost Transavia. C'est un dumping social qui est en train d'être organisé au sein du groupe. HOP et Air France Orly et Province seraient laminés, des bassins d'emplois détruits et notre long-courrier amputé de 12 avions (avec la sortie des A380, A340). Sud Aérien exige la préservation des emplois et un statut unique Air France pour tous les salariés du Groupe et de ses filiales.

Le DRH commence la réunion en indiquant que le plan de « restructuration » des effectifs Air France sera présenté le 03 Juillet 2020, et qu'il « regrette » les fuites dans la presse. Un article du journal Libération considère lui, que ces fuites proviennent bien de la direction d'AF « *de manière à tester le gouvernement et les syndicats. La manœuvre consiste ensuite à revoir ce chiffre à la baisse afin de donner l'impression que des concessions importantes ont été accordées* ».

Mardi 16 Juin, une intersyndicale composée des syndicats pilotes, PNC et personnels au Sol : Sud Aérien, Alter, SNGAF, CGT, FO, SNPNC, CFTC a écrit un communiqué de presse qui interpelle directement la direction et exige qu'il n'y ait aucune destruction d'emploi !

Jeudi 18 Juin, panique à bord au niveau de la Direction, puisque Benjamin Smith décide de convoquer (en urgence pour le lendemain matin) les syndicats représentatifs de la compagnie (avec envoi de SMS jusqu'à 22h pour s'assurer que tous seraient présents le Jour J).

Vendredi matin, lors de cette réunion, Benjamin Smith a tenté de rassurer « les troupes ». Décrivant un tableau sombre de la compagnie, de conjonctures catastrophistes en hypothèses insolites, une seule solution pour notre PDG : « *la compagnie doit se restructurer... les effectifs doivent être adaptés* ». **Seule constante : les 7% de marge attendus côté financier ! Les actionnaires et les investisseurs peuvent, eux, dormir tranquilles ! Les salariés, non ...**

Oltion Carkaxhija enfonce le clou avec cynisme : « *A British Airways, ils sont prêts à virer tout le monde pour les rebaucher avec des contrats qui seront différents... à Lufthansa ça sera encore différent... mais ici (à Air France) on parle que de PDV, de mobilité, de rupture collective... Les autres compagnies qui sont nos concurrents font (elles) le boulot vis-à-vis d'une réduction de coût. Air Caraïbes et French Bee ont utilisé un accord de performance collective pour baisser leur coût de 10%...* ».

Moralité : Estimez-vous heureux... (et retournez bosser !!!), et laissez-nous gagner nos bonus de millions d'euro !

Pour Sud Aérien, cette gouvernance par la peur est inacceptable !

HOP et le court-courrier sont accusés de tous les maux, et il s'agit pour l'équipe Smith de « préparer les esprits » avec des destructions massives d'emplois, en province et Hop pour commencer.



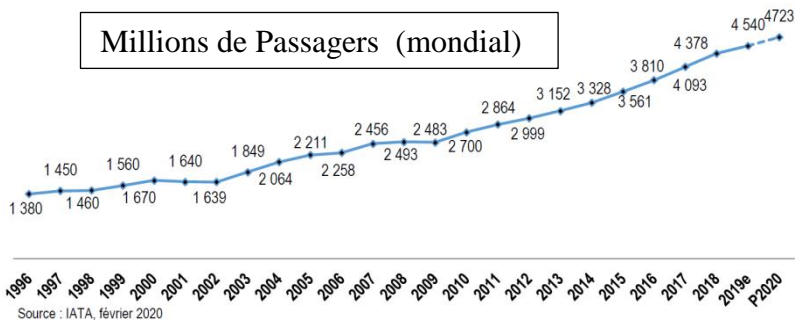
On nous parle « volontariat », mais il faut savoir qu'un **accord GEPP a été signé par Cgc, Cfdt et Unsa en janvier 2020** qui prévoit qu'en cas de fermetures, **Air France ne garantit l'emploi qu'au prix d'une mobilité forcée.**

Vous êtes « libres » : soit vous déménagez, soit c'est vous qui partez... Extrait de l'accord :

L'entreprise s'engage à ne procéder à aucun départ contraint pour motif économique pendant la durée de l'accord, dès lors que les salariés en redéploiement collectif, et qui souhaitent poursuivre leur carrière au sein de l'entreprise, s'inscrivent dans la mise en œuvre des dispositions du présent accord et acceptent une mobilité fonctionnelle et/ou géographique.

Analyse du Cabinet PROGEXA sur les comptes Air France 2019.

Malgré les multiples crises du passé (SRAS, Subprimes, H1N1, prix pétrole,...) la tendance de fond du secteur aérien mondial est le doublement de son trafic tous les 12 ans. Le marché aérien français suit aussi cette croissance, avec +18% du nombre de passagers en 4 ans.



La crise du COVID-19 est une crise de plus, mais elle sert surtout de prétexte aux dirigeants des grandes compagnies pour se débarrasser d'un maximum de leurs employés.

Le but est d'abaisser le statut de tous les salariés de l'aérien, et précariser leurs emplois par le développement de structures de type low-cost (type Transavia, Air Caraïbes, IGO-Solution ...), et multiples sous-traitances.

Or selon Progexa, les fondamentaux sont bons, et la hausse de productivité démontrée :

Groupe Air France	Chiffre affaires	Millions de Passagers kilomètres transportés	Nb de salariés
2014	15 582M€	137 870	64 615
2019	16 588M€	154 024	55 293
évolution	+ 1 milliard€	+12%	-14%

En 5 ans, des passagers en hausse, des recettes en hausse, mais beaucoup moins de salariés. Cette hémorragie des effectifs doit cesser.

Pour Sud Aérien, l'avenir d'Air France doit reposer sur une base solide, des effectifs suffisants, les embauches des apprentis, un statut unique dans le groupe, avec des hausses de salaires.

SUD Aérien – 12 Rue des Frères Lumières – 77290 Mitry-Mory

Portable : 06.37.91.20.51

Tél : 01.41.75.20.85

sudaf@wanadoo.fr